

Image not found or type unknown



Succession qui se passe mal

Par **danielou1947**, le **20/06/2013 à 18:20**

bONJOUR.

LA SUCCESSION se déroulant très mal j'aurais voulu savoir si je peux réclamer à mon frère les 6 ans qu'il a passé chez mes parents sans rien déboursier Si oui que dois je faire MERCI Cordialement Danielou

Par **cocotte1003**, le **20/06/2013 à 19:34**

Bonjour, puisque la succession se passe mal, prenez votre propre notaire, il défendra uniquement vos intérêts. Il va vous falloir démontrer que votre frère se faisait entretenir sans compensation pour vos parents, compensation qui peuvent être autres que financières aussi, cordialement